



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
30 juillet 2020

### Séance du 04/08/2020

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt et le quatre août, à 18 heures 00, le conseil municipal de  
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
10

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,  
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,  
Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
11

**Représentés** : Isabelle MAZOYER

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Dominique ARCIDIACONO

### Délibération n°D\_2020\_040

#### Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de  
subventions reçues en mairie pour l'année 2020.

* coopérative scolaire de l'école de Cruis	410.00€
* amicale du personnel du Val de Durance	300.00€
* secouristes protection civile St Auban	150.00€
* association des paralysés de France	150.00€
* association canine siteronaise	460.00€
* amicale des sapeurs pompiers de Peyruis	600.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

* coopérative scolaire de l'école de Cruis	410.00€
* amicale du personnel du Val de Durance	300.00€
* secouristes protection civile St Auban	150.00€
* association des paralysés de France	150.00€
* association canine siteronaise	300.00€
* amicale des sapeurs pompiers de Peyruis	600.00€

- **DIT** que les crédits ont été inscrits sur le budget principal 2020

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Paul DEORSOLA

